

Mouthiers sur Boëme Vivre à

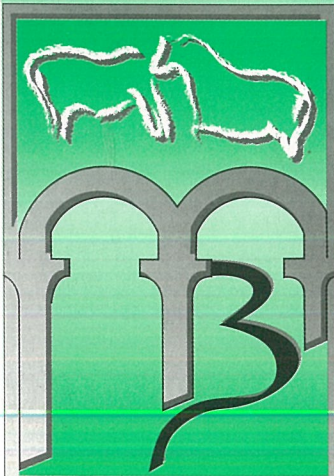
SOMMAIRE

Le Conseil Municipal du 8 novembre 2002.....	p 2
Gros plan :le Conseil d'école.....	p 3
Des conteneurs pour le verre.....	p 3
Attention chardons.....	p 3
Les images de novembre.....	p 4
Exposition des ateliers d'insertion et de l'ASPAL.....	p5
Centre de loisirs d'hiver.....	p5
Centre social.....	p 6
FNACA.....	p6
Sentiers de Boëme.....	p 7
Etat Civil.....	p 8
Agenda.....	p 8

BULLETIN

d'Information Locale
édité sous la responsabilité
du Conseil Municipal
de Mouthiers sur Boëme

N° 218
Décembre
2002



*Le champ de foire est redevenu un lieu branché ..!
(Photo Alain PORTE).*

LE MOT DU MAIRE

En avril dernier nous avons relaté les modifications de fonctionnement apportées à notre foyer résidence pour personnes âgées depuis sa création.

Le travail effectué au cours de l'année 2002 nous a conduit à mettre en place un nouveau système de tarification adapté au service.

Les aides financières apportées par le département au titre de l'aide au repas et à l'hébergement nous amène à modifier notre système budgétaire pour être en conformité avec la législation.

Notre tarification était jusqu'à ce jour basée sur un loyer mensuel avec proposition de services à la carte.

A compter du 1er janvier 2003, il sera appliqué un prix de journée uniforme pour chaque résident incluant la globalité des services liés à l'hébergement (entretien des locaux individuels, repas, garde de nuit, etc...)

Une tarification supplémentaire liée à la dépendance viendra compléter ce prix de journée pour nos résidents nécessitant des besoins plus importants du fait de leur état de santé.

Un comité de pilotage composé :

- de représentants des familles des résidents - du personnel du foyer
 - du propriétaire de la structure - d'un médecin coordonnateur - des élus
- a été créé afin d'adapter au mieux notre structure aux besoins.

Un projet d'établissement doit être mûrement réfléchi et va obligatoirement passer par des modifications importantes, tant au niveau de l'immobilier (transformation des logements, création de locaux techniques appropriés), qu'au niveau du personnel (augmentation des horaires de service)

La pérennisation de notre établissement passe obligatoirement par ces modifications et nos personnes âgées méritent largement ces séances de travail pour leur bien être, et qui sait, peut être le nôtre demain !

Le mois de décembre est un moment de rencontres familiales importantes et nous vous souhaitons à tous de très bonnes fêtes de fin d'année dans la joie et la convivialité.

Cécile FORGERON

Avenant travaux mini giratoire

L'avenant au travaux du mini giratoire d'un montant de 1 451,79 € TTC concernant principalement la création d'une bouche d'arrosage, la fourniture et la pose de caniveaux, de gargouilles et de regards, est contestée par le Conseil Municipal qui décide de ne pas l'accepter.

Une rencontre est prévue entre les élus, la DDE et l'entreprise pour informations complémentaires.

Éclairage public

Lors de la préparation du budget 2003, il sera prévu l'étude de l'éclairage public au lieu-dit «les six dîmes»

Devis signalisation mini giratoire

Le devis concernant la signalisation par marquage au sol est accepté pour un montant de 524,32 €

Le devis concernant la fourniture et la pose des panneaux de signalisation est accepté pour un montant de 1 670,43 € TTC.

Stationnement des poids-lourds

Une étude va être entreprise pour la faisabilité d'un parking réservé aux poids-lourds à la zone d'emploi les rentes, afin d'éviter le stationnement régulier de ces véhicules sur des emplacements publics non prévus à cet effet.

Relais équestre Guégan

Le Conseil est amené à revoir ses délibérations des 3 juillet et 6 octobre 2002 quant à la PVNR (Participation Voies Nouvelles et Réseaux) à appliquer dans un rayon de 80 m.

Un devis sera demandé à France Telecom pour les travaux d'extension du réseau téléphonique.

Les devis concernant les travaux de voirie seront examinés et le choix de l'entreprise sera fait en même temps que l'acceptation de tous les autres devis.

Conseils d'écoles élémentaire et maternelle

Le Conseil Municipal prend note de toutes les observations formulées lors des conseils d'écoles (élémentaire et maternelle) du 8 novembre 2002.

Les desideratas de chaque école seront étudiés et chiffrés avant toute décision (changement de mobilier, achat de livres, photocopieur, agrandissement dortoir, éclairage, porte-manteaux,...).

Bernard GERMON, Cécile FORGERON, du début à la fin des travaux du champ de foire (Photo Alain PORTE).



Décisions modificatives budgétaires			
Fonctionnement :		Recettes	
Dépenses			
Article 61522	+ 6 000	Article 722	+ 6 000
Article 6156	+ 1 300	Article 7088	+ 500
Article 6232	+ 3 000	Article 758	+ 500
Article 65736	+ 1 500	Article 7473	+ 672
Article 023	- 1 500	Article 7311(TPU)	- 3 500
Article 65748	+ 672	Article 778	+ 4 300
Article 6413	- 2 000		
Article 6411	- 1 500		
Investissement :		Recettes	
Dépenses			
Article 2313/141	- 1 500	Article 021	- 1 500

Prochaine réunion publique du Conseil municipal
6 décembre à 20 H 30

GROS PLAN SUR LE CONSEIL D'ÉCOLE

Le conseil d'école, présidé par le directeur de l'école, réunit l'ensemble des maîtres affectés à l'école), les représentants de la municipalité, des parents d'élèves, un délégué départemental de l'éducation Assiste de droit aux séances du conseil, l'inspecteur de l'Education nationale de la circonscription. Peuvent y assister également, avec voix consultative les personnes chargées des activités sportives et culturelles, celles participant aux actions de prévention et d'aide psychologique.

Le Conseil d'école, donne avis et suggestions sur les questions intéressant la vie de l'école

et de la communauté scolaire, (activités périscolaires, restauration

Il donne son accord pour l'organisation d'activités complémentaires éducatives, sportives ou culturelles et pour l'organisation du temps scolaire.

Il est informé sur la composition des classes, sur le choix des manuels scolaires et matériels pédagogiques, les conditions dans lesquelles les instituteurs organisent les rencontres avec les parents de leurs élèves.

Il statue sur proposition des équipes pédagogiques pour la partie pédagogique du projet d'école.



CA NE MANQUE PAS DE PIQUANT

Parfois, l'administration prend des gants pour présenter des directives concernant des actions à mettre en oeuvre impérativement. Il en va ainsi pour la lutte contre les chardons, pour lesquels, Monsieur le Préfet vient de prendre un arrêté en date du 1er octobre.

«Sur l'ensemble du territoire du département de la Charente, les propriétaires, fermiers, métayers, usufruitiers et usagers, sont tenus de procéder à la destruction des chardons des champs dans chacune des

parcelles qu'ils possèdent ou exploitent, dont ils ont la jouissance ou l'usage ainsi que dans les haies qui les bordent. La destruction des chardons des champs doit être effectuée durant le printemps et l'été, et au plus tard avant leur floraison.»

Est-ce- parce que le sujet est à prendre avec des pincettes que le Préfet s'y prend si tôt ? Bon, si vous oubliez d'ici le printemps, le bulletin municipal, vous fera... une petite piqûre de rappel !

COLLECTE DU VERRE

De nombreux conteneurs sont mis à votre disposition pour la collecte du verre, sur la Commune, aux lieux suivants :

- au terrain de sport
- au champ de foire
- à la Rochandry chemin de chez Lhérault
- à Gersac
- aux Justices
- au Portail
- aux Naulets
- Carrefour du Taillandier
- au Rosier (route de Voeuil)
- au Petit Poinaud

Continuons à collecter le verre, matériaux recyclable à l'infini.

En 2001, 34 kg avaient été collectés en moyenne par habitant.

Laissons propres les abords des conteneurs. Pour cela, ne déposez rien au pied des conteneurs (ni verre, ni bouchons, ni déchets)



Bilan de la frairie des vendanges : une très bonne cuvée
(Photo Alain PORTE).

Contrat enfance ; contrat temps libre (Photo Alain PORTE).



Le repas du cercle des aînés, côté cuisine
(Photo Alain PORTE).



Le secours est toujours aussi populaire
(Photo Alain PORTE).



Fêtes comme vous aimez avec un nouveau bureau du comité.
(Photo Alain PORTE).



Qui n'est pas là pour la paëlla du SCM ?
(Photo Alain PORTE).

CENTRE SOCIAL INTERCOMMUNAL...

Ateliers en fête

Les ateliers du «lien social» du Centre Social Intercommunal de Moutiers et l'ASPAL (Association Solidarité avec les Peuples d'Amérique Latine) organisent, comme tous les ans, une exposition-vente «les Ateliers en Fête».

Cette manifestation aura exceptionnellement lieu, cette année, dans les carrières de Voeuil-et-Giget, dans le cadre des «Roches Fleuries» les samedi 14 et dimanche 15 décembre 2002. entrée 3 € pour les plus de 12 ans



Nous vous y proposerons, confitures, objets en bois, artisanat d'Amérique Latine

Samedi 14
de 15 à 18 H 30

Dimanche 15
de 14 à 18 H

Carrières de
Voeuil-et-Giget

Centre de loisirs de Noël

«Casino de Noël»

Suite et fin de la construction des jeux de casino grand jeu au casino (n'oubliez pas vos jetons...)

Club pré-ados 10-12 ans

Rencontre au local des ados le

Sortie bowling (7 €)

Ados 13-20 ans

Sortie Quick-Ciné sur inscription (10€)

mercredi 24 décembre
de 14 heures à 18 heures
Jeudi 2 janvier
de 14 heures à 18 heures
Vendredi 3 janvier
de 20 heures à 23 heures

Mercredi
18 décembre

Samedi 7
de 14 à 18 H

Samedi 14
sur inscription

Vendredi 13
de 18 à 23 H

Local
ouvert

Pour tous renseignements, inscriptions, tarifs, s'adresser
Centre Social CBC 3, place de la gare 05.45.67.84.38

D I V E R S

RECHERCHE

Le Centre Social CBC recherche des bénévoles pour aider les enfants à faire leurs devoirs le soir après la classe.

Cette activité a lieu les lundi, mardi, et jeudi de 16 heures 30 à 18 heures à l'accueil périscolaire à l'école de Mouthiers.

M.J.C. - CENTRE

SOCIAL

Les bureaux de la

MJC - Centre

Social seront

fermés du 24

décembre 2002 au

soir au 2 janvier

2003 au matin.



Soirée jeux organisée par le comité des fêtes et le centre social

Le peintre John ALMOND expose ses œuvres à la MJC du 15 décembre 2002 au 5 janvier 2003.

F.N.A.C.A. MOUTHIERS

Lors de l'Assemblée Générale de la section FNACA de Mouthiers-sur-Boëme qui a eu lieu récemment, plus de 50% des membres de l'Association étaient présents.

Le Président, Yvon RIVET, a fait le bilan de l'année écoulée ; bilan très positif qui a conduit l'Assemblée à reconduire toutes les manifestations pour l'année 2003.

Le bureau, dans son ensemble, a été reconduit. L'Assemblée Générale s'est terminée par un vin d'honneur auquel Cécile Forgeron, Maire de la Commune, s'était associée ; un repas amical rassembla ensuite les participants.

11 NOVEMBRE 2002



Mardi 3 décembre 20h30

MJC Jules Berry

STUART LITTLE 2



Une souris, un moineau, un faucon, qui font un dessin animé décoiffant d'humour et d'émotion

D ' H I V E R



Sentiers de Boëme

Balades du mercredi
4 et 18 DÉCEMBRE
8 et 22 JANVIER

RANDONNÉES PÉDESTRES AVEC «SENTIERS DE BOËME»

JOUR	ANIMATEUR	RV MOUTHIERS Place ch.de foire	Lieu de la rando	Point départ	heure	NB de km
Dim. 3 nov.	Jean LATHIÈRE 05.45.67.92.53	13 h 30	Blanzac	Église	14 h	10,5
Dim. 1er déc.	Nicole Girardeau 05.45.67.19.61	13 h 15	Rouillac (Lignièrès)	Parking château de Lignièrès	14 h	10
Possibilité de visite du logis de la Logerie après la rando (expo-vente)						
Dim. 15 déc.	Dominique et Marie- Madeleine Lechat 05.45.67.93.42	13 h 30	Péreuil	Place de l'église	14 h	11,5
Dim. 29 déc.	Le dernier arrivé	13 h 30	Mouthiers	place champ de foire	13h30	?
Dim. 12 janv.	Nicole Girardeau 05.45.67.19.61	13 h 15	Voulgézac	grande place en bas	13h30	10
Après la randonnée, galette des rois et calendrier du semestre à la MJC Mouthiers						
Dim. 26 janv.	Maryvonne et Bernard BOURDET 05.45.25.08.16	13 h 30	Linars	Place de l'église	14 h	12

BALADES DU MERCREDI

Le mercredi tous les 15 jours l'Association Sentiers de Boëme pilote une balade sur la Commune de Mouthiers, soit à partir du bourg, soit à partir d'un village où l'on se rend en voiture. Le grand nombre de chemins et la grande diversité des paysages (vallées, collines, plateaux calcaires, bois ou forêts, rivière, tourbières, ...) permettent beaucoup de balades variées. Leur durée de deux heures environ et leur rythme cool permettent à tous de suivre y compris aux parents avec petits-enfants.

ETAT CIVIL

Naissances :

13 novembre : Jessie M'RAD « les sigognauds »

Décès :

25 octobre : Simone LEBOEUF née ROTURIER
«chemin de la croix ronde»

6 novembre : Jacquié CLAPAUD née PETIOT
«20, avenue du 24 août 1944»

11 novembre : Hélène AIRAULT
«64, rue de la Boème»

Sur votre agenda...

DÉCEMBRE

6 ET 7 : TÉLÉTHON

SALLE POLYVALENTE ET AU STADE

14 ET 15 : ATELIERS EN FETE

À VOEUIL-ET-GIGET

17 : DON DU SANG À BLANZAC

20 : ANNIVERSAIRES DU 4EME

TRIMESTRE DU CERCLE DES AINÉS AU
FOYER RÉSIDENCE

PHARMACIES DE GARDE LE WEEK-END

Du samedi à partir de 20 heures au dimanche matin 9 heures.

Et du dimanche à partir de 20 heures au lundi matin 9 heures.

Téléphoner au 17 pour connaître la pharmacie de garde sur Angoulême.

Pour la journée du dimanche, de 9 heures à 20 heures, la pharmacie de garde est la pharmacie de garde du secteur indiquée dans la presse.

~ MÉDECINS DE GARDE ~

DÉCEMBRE

1 ^{er}	Dr PELLETIER	La Couronne	05 45 67 19 39
8	Dr BOURRIQUEN	St-Michel	05 45 91 42 25
15	Dr FREDERIC	La Couronne	05 45 67 25 17
22	Dr GIRAUD	Vœuil et Giget	05 45 67 86 82
25	Dr CAVARD	La Couronne	05 45 67 24 23
29	Dr FORGEAUD	Nersac	05 45 90 60 77

JANVIER

1^{er} Dr BRANGER La Couronne 05 45 67 19 39

Week-end classique : garde de 12h le samedi à 7h le lundi matin.

Jour férié de semaine : garde de 18h la veille au lendemain 7h.

Conception rédaction et mise en page : Jean REVEREAULT

Photos Alain PORTE

Impression : Composervices Angoulême RC 86 B 0280

Le prochain
bulletin

Il paraîtra début janvier. Les articles et annonces des associations et particuliers et le courrier des lecteurs **devront être déposés à la mairie avant le 15 décembre**

Rappelons que les annonces concernent les activités prévues jusqu'au 10 du mois suivant (jusqu'au 10 février pour le n° de janvier). On évite ainsi les problèmes dus à d'éventuels retards de parution.



CRECHE FAMILIALE

Les P'tits Loups

55 bis, rue de la Boème - 16440 MOUTHIERS

RENSEIGNEMENTS

Mme Anne-Marie MARTIGNAC ☎ 05 45 67 84 88



Un règlement à la cantine pour s'entendre et mieux manger



Les Rabalbots de Fléac pour clôturer une animation commerciale réussie



Halloween, c'est pas sorcier pour se déguiser...

(Photos Alain PORTE)